

Le Club Français de l'eurasier présente sa

NATIONALE D'ÉLEVAGE 2024



JUGE PRESENTI :
Mme Ingrid HECTORS (Belgique)

Retrouvez le programme sur la page facebook du club
et sur www.cedia.fr

LES 7 ET 8 SEPTEMBRE
Salle Polyvalente Sébastien Patricot
Rue du Soldat d'Egypte, 38630 CORBELIN

NOURRIR
comme la nature

KONG
Dogs Need to Play.

Agria

Assurance pour Animaux





Nationale d'Élevage

Exposition avec attribution du CACS
Les résultats seront pris en compte pour la grille de sélection

CORBELIN

7 et 8 septembre 2024

Organisée par le

Club Français de l'Eurasier

Affilié à la Société Centrale Canine

Jury presenti :

Mme INGRID HECTORS

Placée sous le haut patronage de

Monsieur Alexandre BALZER

Président de la Société Centrale Canine

et

Monsieur Pierre BRZEZINSKI

Président de l'Association Canine Territoriale Rhône-Alpes

Responsable du bien-être animal

Madame Véronique MICHEL

EXTRAIT DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES EXPOSITIONS NATIONALES

BON : doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT : est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notables ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIÉ : Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non conforme » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verraient octroyer le qualificatif suivant :

NE PUTE ÊTRE JUGÉ : ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Chiot, Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRÈS BON (les chiens qualificatifs BON ou SUFFISANT ne pourront prétendre à un classement).

RECLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivés et accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

SANCTIONS :

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extinction de leur participation aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.
- Ceux qui auront introduit un chien non autorisé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Interieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉS : La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-même, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans condition ni réserve, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugés par le comité de l'exposition (voir paragraphe Reclamations).

TRÈS IMPORTANT

PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Avis aux exposants résidant en France

Le ministère de l'Agriculture (Direction des Services Vétérinaires) exige, pour les chiens provenant d'un département inficé de rage ou reconnu indemne depuis moins d'un an, un certificat de vaccination antirabique libellé sur l'un des imprimés officiels enregistrés par le CERFA sous les numéros 50-4317, 50-4318 et 50-4319.

La validité du certificat dépend : en cas de primo-vaccination un mois après la date de sa délivrance la date du début et de fin de validité doit être portée sur le certificat. En cas de vaccination de rappel le même la date de la vaccination, la date de fin de validité doit être portée sur le certificat.

Le contrôle des certificats et l'examen sanitaire des animaux présentés sont assurés par un vétérinaire sanitaire désigné par le directeur des Services Vétérinaires du département. Ce vétérinaire peut refuser l'admission des animaux pour non-conformité aux conditions sanitaires.

Les animaux présentés doivent être en parfait état de santé. L'origine de chacun d'eux devra être justifiée à tout moment.

Les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de remettre aux services vétérinaires (départementaux, une photocopie du certificat de vaccination contre la rage de chaque chien engagé. En conséquence, nous vous demandons de joindre cette photocopie à votre feuille d'engagement.

Avis aux exposants résidant à l'étranger

Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants. L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an.

ÉPREUVE DU T.A.N. TEST D'APTITUDES NATURELLES

Âge minimum : 9 mois

L'éducation du chien et le milieu dans lequel il évolue jouent un rôle important mais ne compensent pas toujours les faiblesses de son caractère.

Le test du TAN est basé sur l'observation de la différence entre l'inné et l'acquis du chien. Il ne fait appel à aucune préparation, il ne s'agit pas d'une épreuve avec des exercices à réussir.

Son but est de détecter les sujets peureux ou agressifs en observant leur comportement dans un environnement et dans des situations insolites.

Ce test peu complexe permet de valoriser les chiens particulièrement stables et bien équilibrés.

CONFIRMATION

Âge minimum : 12 mois

DOCUMENTS À REMETTRE OBLIGATOIREMENT AT JUSQU'ORS DE LA CONFIRMATION : LE FORMULAIRE DE LA SCC CORRECTEMENT REMPLI ET SIGNÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE, ACCOMPAGNÉ DU TITRE DE NAISSANCE ET LA CARTE DE TATOUAGE DU CHIEN À CONFIRMER.

IL EST RAPPELÉ QUE SEUL UN JUGE FRANÇAIS PEUT ASSURER LA CONFIRMATION.

IL EST RECOMMANDÉ DE FAIRE VACCINER LES CHIENS CONTRE LA RAGE, LA TOUX DE CHENIL ET LA GASTRO-ENTÉRITE À PARVOVIRUS

LA VENTE DE CHIOTS EST INTERDITE

ARRIVÉE ET JUGEMENTS : L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h30. Les jugements commenceront à partir de 9h30

AFFICHAGE : Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm sur 35 cm, le nom et l'adresse de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce des portées à vendre. Toute distribution de prospectus, quels qu'ils soient, est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition. Il est interdit de faire signer une pétition de quelque objet que ce soit sans l'accord du Président de la société organisatrice.

SERVICE VÉTÉRINAIRE : Le service vétérinaire sera assuré par un Docteur Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'admission, le refus ou le renvoi des chiens, tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition. Le docteur vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendante de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS : Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, voir règlement des juges. Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1ère catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

- a) Les engagements à un poteau à jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'orthographe.
- b) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris (papier ou online)

Pour les engagements en Groupe ou Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquitté le montant.

ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS :

CLASSES INDIVIDUELLES

ATTENTION : Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office, dans la classe de son choix, dans l'une des classes ci-dessous :

INTERMÉDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 à moins de 24 mois au jour de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec la Classe Ouvre.

OUVERTE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois au jour de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec la Classe Intermédiaire.

CHAMPION : Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois au jour de l'exposition, déclarés Champions de Boule Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au jour, tant à la date de clôture de l'exposition (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S..

JEUNE : Pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois au jour de l'exposition. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S..

PUPPY : Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois au jour de l'exposition.

BABY : Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois au jour de l'exposition. Ces classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, Suffisant).

VÉTÉRAN : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans au jour de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S..

NEUTRE : Pour les mâles stérilisés.

CHIOT : Pour les chiens âgés de 3 mois à moins de 4 mois au jour de l'exposition.

AUTRES CLASSES

Pour être inscrit dans ces classes ci-dessous, le chien doit également concourir à titre individuel.

COUPLE : Pour deux chiens de même race ou variété, de sexes différents, appartenant au même propriétaire.

PAIRE : Pour deux chiens de même race ou variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire.

Les classes de Couple, Paire ouvert, si possible, être présentées sur le ring d'honneur par un seul conducteur.

LOT REPRODUCTEUR : Peuvent être engagés au poteau. Comporte 1 reproducteur (mâle ou femelle) présenté avec de 3 à 5 de ses descendants au 1er degré, pouvant être néés chez des producteurs différents et pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'hétérogénéité du lot, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT D'AFFIXE : Peuvent être engagés au poteau. Comporte de 3 à 5 chiens de même race et variétés, sans distinction de sexe, néés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'hétérogénéité du lot, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

NE CONCOURANT PAS : Pour tout chien âgé de 4 mois minimum, titulaire d'un document d'origine LOF ou inscrit à un livre reconnu FCI et possédant un carnet de santé à jour. Ce chien figure au catalogue, mais ne participe à aucun jugement de l'exposition et ne peut être confirmé à cette occasion.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS : Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'inscription (voir le formulaire page 3). Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : papier : 17 Août 2024

Internet : 25 Août 2024

Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de Secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1. Des engagements : L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2. Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

- a) Ceux refusés par le Service Vétérinaire.
- b) Ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- c) Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés
- d) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.
- e) Ceux dont l'engagement "au troussu" serait demandé.

JUGEMENTS : Les juges officiels ont seuls la responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront disqualifiés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge à la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer.

QUALIFICATIFS :

Les juges attribuent, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante : **EXCELLENT :** ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRÈS BON : ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Programme

Les horaires sont donnés à titre indicatif, ils pourront évoluer en fonction du déroulement de la journée.

Déroulement de la journée du samedi 7 septembre

- 8h30 Ouverture des portes : entrée des chiens, contrôle vétérinaire, remise des numéros, cadeau de bienvenue
- 9h30 Début des jugements : classes Jeune , Intermédiaire, Ouverte, Champion, Vétéran
- 10h00 Passage des TAN et des confirmations seules faites par Mme PARY Dauvet - Passage pour la carte dentaire
- 13h00 Table Espagnole
- 15h00 Ring d'honneur : ordre des jugements :

Meilleurs couples (*sujeux de sexe opposé, au même propriétaire*)

Meilleures paires (*sujeux de même sexe, au même propriétaire*)

Meilleurs lots d'élevage (*de 3 à 5 chiens nés chez le même producteur*)

Lots de reproducteur (*1 parent et 3 de ses descendants*)

Meilleur Jeune, Meilleur Champion, Meilleur Vétéran

Meilleur de race et Meilleur de sexe opposé (*Entre les meilleurs mâles et femelles des classes : Jeunes, CACS, Champions, Vétéran*)

- 18h00 Conférence sur les travaux effectués par le Club
- 19h00 Assemblée Générale : bilan 2023
- 20h00 Soirée pizzas offertes par le club

Déroulement de la journée du dimanche 8 septembre

- 8h30 Ouverture des portes : entrée des chiens, remise des numéros, cadeau de bienvenue
- 9h30 Début des jugements : classes Chiot, Baby et Puppy, "Un petit truc en plus... ou en moins"
- 10h00 Passage des TAN et des confirmations seules faites par Mme PARY Dauvet - Passage pour la carte dentaire
- 11h00 Ring d'honneur : ordre des jugements :

Meilleur Chiot

Meilleur Baby

Meilleur Puppy

Meilleur Espoir Prix LENEUF (*entre les meilleurs Chiot, Baby et Puppy*)

- 13h00 Apéro offert par le club puis table espagnole



CLUB FRANÇAIS DE L'ÉURASIEN

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Les statistiques

	Mâle	Femelle	Total
Chiot	2	4	6
Baby	0	6	6
Puppy	1	2	3
Jeune	9	14	23
Intermédiaire	6	13	19
Ouverte	13	25	38
Champion	4	5	9
Vétéran	2	8	10
Un petit truc en plus... ou en moins	3	1	4
TAN seul		1	1
Confirmation seule		1	1
Ne concourant pas	1	2	3
Total	41	82	123

Total TAN 27

Total Carte Dentaire 15

Paires 5

Couples 4

TAN : A partir de 9 mois

Inscription possible au poteau uniquement pour les chiens inscrits au catalogue : 25€ tarif adhérents, 35€ non adhérents.

CARTE DENTAIRE : A partir de 9 mois

LOT DE REPRODUCTEUR : 1 parent et 3 de ses enfants

Inscription avant 14h maximum samedi : 5€

LOT D'ELEVAGE : de 3 à 5 chiens nés chez le même producteur

Inscription avant 14h maximum samedi : 5€



CLUB FRANÇAIS DE L'ÉURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Présentation du Comité

Correspondance : 170 Route d'Yvoire 74140 Excenevex

Téléphone : 04.50.72.56.35

E-mail : parydauvet@free.fr clubfrancaisdeleurasier@gmail.com

Internet : www.clubfrancaiseurasier.fr/

Adhésions en ligne : <https://my.weezevent.com/adhesion-club-francais-de-leurasier-2024>

Présidente d'honneur : Madame Chantal MÉRY

Présidente : Pary DAUVET

Vice-présidente : Véronique MICHEL

Secrétaire : Laetitia PINAULT

Trésorière : Marine CANONNE

Membres du Comité :

Axelle BROUSSE

Angélique COLAS

Elodie NOUGUIER

Charline PELTIER

Vanessa STRIPPOLI

Dominique TURPIN



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Calendrier de nos prochains évènements 2024

Régionale :

Champ sur Layon : 29 Septembre

Spéciales :

Compiègne : 14 Septembre (CACS)

Avignon : 6 Octobre (CACS)

Chateau Gontier : 1 Décembre (CACS)



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



DIRECTIVES D'ÉLEVAGE

Dans le cadre de sa mission de protection de l'EURASIER, le Comité du CFE a estimé nécessaire de préciser les **conditions d'élevage qui doivent être obligatoirement suivies par tout éleveur**, et pas seulement les éleveurs membres du CFE et/ou titulaires d'un affixe.

Ces directives d'élevage ne concernent pas les méthodes de sélection par les lignées mais ont été élaborées en vue de la **protection de la santé des reproducteurs et de leur progéniture**.

Elles tiennent compte de la spécificité biologique de notre race (apparition des premières chaleurs, fréquence des chaleurs, prolificité, etc.), et vous remarquerez qu'elles ne sont vraiment pas trop restrictives. Elles constituent aussi **l'éthique de l'élevage que nous devons tous de suivre par respect pour nos Eurasiers** et rappellent l'engagement moral que nous prenons tous en faisant naître des chiots dont, il ne faut pas l'oublier, nous sommes pleinement responsables.

Le respect de ces directives est impératif pour pouvoir figurer sur la liste des éleveurs du CFE, ainsi que dans les annonces de portées.

1. L'éleveur, qu'il soit occasionnel (particulier produisant une seule portée) ou non, ainsi que les propriétaires d'étalons, s'engagent à ne **produire que des chiens INSCRITS AU L.O.F.**, donc issus de parents dûment confirmés avant la saillie.
2. Les éleveurs, qu'ils soient occasionnels ou non, doivent être titulaires du **certificat de capacité** pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèce domestique (Code Rural, article L.214-6, L.215- 9 & 10). Les éleveurs produisant plus d'une portée dans l'année doivent être titulaires d'un numéro de siret et posséder des locaux en règle.
3. **Une femelle ne doit pas être saillie avant l'âge de 15 mois et pas après 3 ans révolus pour une première portée. Une chienne ne doit plus avoir de portée après son 9ème anniversaire. Dans sa vie, une chienne ne doit pas avoir plus de 6 portées. L'intervalle minimum pour les chiennes, entre deux portées, devra être de douze mois environ.**
4. Un étalon ne peut reproduire avant l'âge de **12 mois** (âge minimum pour le dépistage de la dysplasie de la hanche)
5. Les éleveurs ainsi que les propriétaires d'étalons s'engagent à se conformer aux directives données par le CFE, et à lui **déclarer les problèmes d'origine présumée héréditaire** décelés chez leurs reproducteurs ; dans le cas d'une maladie héréditaire à transmission présumée Mendélienne, ils s'engagent à enlever de la reproduction les reproducteurs en cause. Toutefois, si un test génétique existe pour le dépistage de ces maladies, un porteur sain hétérozygote pourra reproduire avec un animal sain homozygote (indemne). **Il est demandé aux éleveurs et propriétaires d'étalons de faire connaître tout problème de santé rencontré sur les chiots pour établir une base de données et des statistiques (ces informations ne seront pas divulguées)**
6. Il est demandé aux éleveurs, qu'ils soient occasionnels ou non, et aux propriétaires d'étalons, de faire **radiographier leurs reproducteurs** en vue du dépistage de la dysplasie de la hanche. Un chien dysplasie B ne pourra reproduire qu'avec un chien dysplasie A ou B. Il est déconseillé de faire reproduire un chien de stade C, et en aucun cas il ne devra reproduire avec un chien dysplasie autre que A. **Au-delà du stade C, la reproduction est interdite.**
7. De la même manière, les éleveurs et les propriétaires d'étalons devront faire dépister leurs chiens pour la **luxation de la rotule**. Un chien stade 1 ou 2 ne devra reproduire qu'avec un stade 0.
8. Il est également demandé que les chiens soient testés pour le **DANDY WALKER** avant la mise à la reproduction. Les chiens atteints ne doivent pas reproduire, et les porteurs sains ne pourront être mariés qu'avec des sujets sains homozygotes. Il est déconseillé de faire reproduire les porteurs sains nés à partir du 01/01/2020.
9. **Ne devra pas reproduire également tout chien ayant subi une opération pour des problèmes d'origine présumée héréditaire** (hanches, rotules, yeux) ou sous traitement à vie pour une maladie présumée héréditaire.
10. Les éleveurs acceptent de se soumettre à **tout contrôle de leur élevage** effectué par une personne mandatée par le Comité du CFE, la S. C. C., la D.D.P.P ou les Services de la Répression des Fraudes.

11. L'éleveur devra présenter au moins une fois dans la vie du chien chacun de ses reproducteurs lors des **Expositions Nationales ou Régionale d'Élevage du C.F.E.**, de préférence avant qu'il reproduise et dans une classe pour adulte (intermédiaire, ouverte ou champion).
12. Lors de la vente d'un chien, **l'éleveur doit fournir à l'acheteur** :
- un certificat de vente,
 - le carnet de vaccination du chien, les rappels de vaccination nécessaires ayant été faits dans le cas où le chien est vendu après l'âge de trois mois,
 - la carte d'identification par puce électronique,
 - le certificat de naissance ou, s'il ne l'a pas encore, le numéro du dossier d'inscription de la portée à la S. C. C.,
 - des conseils écrits se rapportant à l'élevage, l'éducation et l'alimentation du chiot.
13. L'éleveur est moralement responsable des chiots qu'il a fait naître jusqu'à leur mort naturelle.
14. Lors de la vente des chiots, il doit **s'enquérir du motif d'achat et éventuellement refuser la vente** si le caractère spécifique de la race ne correspond manifestement pas aux motivations de l'acquéreur ou à son mode de vie.
15. L'éleveur doit assurer le « **service après-vente** » de ses chiots en prodiguant tous les conseils nécessaires, même après que les chiots auront quitté son élevage.
16. Si le propriétaire ne peut garder son chien, pour une raison valable, il mettra tout en œuvre pour **les replacer au mieux**, aux frais du propriétaire.
17. **Les éleveurs s'engagent à ne pas céder leurs produits à des revendeurs, ni à vendre en salon du chiot.**
18. L'éleveur, lors de la vente de ses chiots, parlera à l'acquéreur de **l'existence du CFE**, et éventuellement lui remettra une demande d'adhésion comportant sa signature de parrainage.
19. L'éleveur doit inciter les propriétaires des chiens issus de son élevage à **les faire confirmer**, éventuellement en envoyant une lettre à l'âge de la confirmation, mentionnant les dates d'expositions canines dans la région concernée.
20. Les éleveurs doivent assurer à leurs chiens **en fin de carrière reproductrice des conditions de vie décentes**. En aucun cas, leur euthanasie pour convenance personnelle n'est acceptable.

Ces directives d'élevage correspondent à l'éthique du Club.

N.B. - Les Directives d'Élevage sont révisables à tout instant sur décision du Comité.

17.02.2020 / FR Standard FCI N° 291 EURASIEN (Eurasier)

TRADUCTION : Dr. J.-M. Paschoud et Prof. Raymond Triquet.
Version originale (DE). Révision : Iris Borianne et Prof. R. Triquet.

ORIGINE : Allemagne.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD OFFICIEL EN VIGUEUR : 04/09/2019.

UTILISATION : Chien de compagnie.

CLASSIFICATION FCI :

- Groupe 5 : Chiens de type Spitz et de type primitif.
- Section 5 : Spitz asiatiques et races apparentées.
- Sans épreuve de travail.

BREF APERCU HISTORIQUE : Par le croisement d'un Chow-Chow avec un Spitz loup fut créée en 1960 une nouvelle race canine du nom de « Wolf-Chow » (Chow-Loup). Après des croisements avec des Samojèdes, la race fut reconnue par la FCI sous le nom de « Eurasier ». **Le fondateur de la race est Julius Wipfel.**



ASPECT GÉNÉRAL : Chien de type Spitz, de taille moyenne aux proportions harmonieuses et aux oreilles dressées qui présente plusieurs variétés de couleur ; la longueur du poil est telle qu'elle permet d'apprécier les proportions du corps ; l'ossature est moyennement lourde.

PROPORTIONS IMPORTANTES : La longueur du corps est légèrement supérieure à la hauteur au garrot. La longueur du museau et celle du crâne sont approximativement identiques.

COMPORTEMENT / CARACTÈRE : Fier, calme, bien équilibré avec seuil de réaction élevé ; vigilant et attentif sans être bruyant ; d'un attachement très marqué envers la famille de ses maîtres. **Vis-à-vis des étrangers, reste calme sans les importuner.**

Pour atteindre le plein essor de ces qualités l'Eurasier a besoin d'un contact humain étroit et ininterrompu dans le cadre familial et doit jouir d'une éducation pleine de compréhension, mais rigoureuse et suivie.

TÊTE : Crâne harmonieux, pas trop large ni trop étroit ; vu de dessus et de profil en forme de coin ; les axes longitudinaux du crâne et du chanfrein sont parallèles.

REGION CRANIENNE :

Crâne : Région frontale plate avec sillon médian bien perceptible. Protubérance occipitale bien marquée.

Stop : Peu marqué.

REGION FACIALE :

Truffe : De grandeur moyenne, de couleur noire.

Museau : Harmonieux, ni trop lourd ni trop pointu ; va en s'amenuisant vers la truffe ; chanfrein droit de même que les branches de la mandibule.

Lèvres : Bord des lèvres bien tendu, de couleur noire.

Mâchoires/dents : Mâchoires fortes, arcade mandibulaire large. Denture robuste et complète (42 dents selon la formule dentaire) ; articulé en ciseaux (les incisives supérieures recouvrent en un contact étroit la face antérieure des incisives inférieures) ou en pince (les incisives sont en contact par leur bord libre) ; prémolaires et molaires bien alignées sans interruption ni manque ; toutes les dents sont implantées à l'équerre dans les mâchoires.

Joues : Peu marquées.

YEUX : Foncés, de grandeur moyenne, ni trop enfoncés ni trop saillants ; ouverture palpébrale légèrement oblique ; les paupières épousent rigoureusement la forme du globe oculaire ; leur bord est pigmenté de noir.

OREILLES : Séparées l'une de l'autre d'environ une largeur d'oreille mesurée à son attache ; de grandeur moyenne et de forme triangulaire ; dressées, les sommets légèrement arrondis ; les 4 sommets des deux oreilles et le centre du stop forment un triangle presque équilatéral.

COU : De longueur moyenne, en harmonie avec l'ensemble, bien musclé ; peau de la gorge bien appliquée et tendue. Raccordement bien équilibré de la tête au corps.

CORPS :

Vue d'ensemble : Tronc solide, pas trop court.

Garrot : Bien marqué.

Dos : Ferme et rectiligne ; très bien musclé.

Rein : De bonne longueur et largeur, très bien musclé.

Croupe : **Presque horizontale**, large et solide.

Poitrine : Elle descend jusqu'au niveau des coudes ; côtes arrondies de forme ovale ; poitrail bien développé, sans, cependant, être trop marqué ; sternum long, se prolongeant loin vers l'arrière.

Ligne du dessous et ventre : **Légèrement relevée dans la région du ventre, les flancs sont légèrement rentrés.**

QUEUE : **Attachée haut, ronde et ferme, de bonne épaisseur et allant en s'amenuisant vers son extrémité ; touffue, elle est portée soit rabattue en avant sur le dos, soit très légèrement recourbée de côté ou enroulée ; si elle pend, elle atteint le jarret.**

MEMBRES:

MEMBRES ANTERIEURS :

Vue d'ensemble : Vus de face d'aplomb et parallèles ; de profil, les angles sont **bien** angulés ; le bras et l'avant-bras sont presque de même longueur.

Épaule : Bien musclée ; les omoplates sont légèrement obliques.

Bras : De longueur moyenne et bien musclé.

Coude : Bien au corps.

Avant-bras : De longueur moyenne, bien musclé.

Métacarpe : De longueur moyenne ; **solide** ; vu de face absolument d'aplomb ; vu de profil légèrement incliné vers l'avant.

Pieds antérieurs : Ovale ; doigts bien serrés, modérément cambrés ; ongles solides, de couleur foncée ; coussinets résistants, bien épais, de couleur noire ; poil abondant entre les coussinets digités.

MEMBRES POSTERIEURS :

Vue d'ensemble : Vus de derrière d'aplomb et parallèles ; de profil, les angles sont **bien** angulés ; la cuisse et la jambe sont presque de même longueur.

Bassin : En position légèrement oblique.

Cuisse : De longueur moyenne et fortement musclée.

Grasset (genou) : Ferme, angle pas trop ouvert.

Jambe : De longueur moyenne, bien musclée.

Jarret : Pas trop descendu, ferme, ni clos ni ouvert, **stable, pas trop en avant.**

Métatarse : Large et de bonne longueur ; d'aplomb vu de profil.

Pieds postérieurs : Ovale ; doigts bien serrés, modérément cambrés ; ongles solides, de couleur foncée ; coussinets résistants, bien épais ; poil abondant entre les coussinets digités.

ALLURES : **Couvrant bien le terrain, avec une bonne poussée des postérieurs et une bonne extension des antérieurs. Le dessus, en action, est solide et bien équilibré. Antérieurs et postérieurs se portent droit devant. Quand la vitesse augmente, les membres se rapprochent. Allure préférée : le trot.**

PEAU : Bien appliquée, pigmentée.

ROBE :

Qualité du poil : Sur tout le corps sous-poil dense et **poil de couverture** mi-long, raide et couché sans être serré ; poil court sur le museau, la face, les oreilles et les faces antérieures des membres ; la queue, la face postérieure des antérieurs (franges) et des postérieurs (culotte) offrent un **poil de couverture plus long** ; sur l'encolure, le poil n'est qu'un peu plus long que sur le corps, sans former de crinière.

Couleur du poil : Toutes les couleurs et toutes les combinaisons de couleurs sont admises excepté le blanc pur et la robe pie.

TAILLE ET POIDS :

Hauteur au garrot : Mâles 52-60 cm,
Femelles 48-56 cm.

Poids : Mâles **22-30 kg**,
Femelles 18-26 kg.

L'équilibre des proportions est déterminant ; cependant les valeurs moyennes de taille et de poids suivantes sont idéales et recherchées :

Hauteur au garrot : Mâles 56 cm,
Femelles 52 cm.

Poids : Mâles 26 kg,
Femelles 22 kg.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien-être du chien.

DEFAUT GRAVES :

- **Forte dépigmentation.**
- **Stop très marqué et (ou) crâne fortement en bombé.**
- **Angulation droite aux postérieurs.**
- **Carpe fortement fléchi.**
- **Dos affaissé ou carpé.**
- **Manque de trois ou quatre P2.**
- **Manque d'une ou plusieurs P1 de même que le manque simultané de deux P2 ou davantage.**
- **Queue visiblement ouverte, non couchée.**
- **Queue courte.**
- **Caractères liés au sexe insuffisamment prononcés.**

DEFAUTS ENTRAINANT L'EXCLUSION :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.
- Absence d'une ou de plusieurs incisives ou canines.
- Absence d'une ou de plusieurs prémolaires 3 ou 4.
- Absence d'une ou de plusieurs molaires 1 ou 2.
- Anomalies de l'articulé.
- Entropion, ectropion ; yeux trop enfoncés, trop petits.
- Oreilles semi-dressées, oreilles tombantes.
- Queue cassée.
- **Chevauchement des articulations tarsiennes. Articulation du jarret instable : mouvement anormal du chien debout vers l'avant ou vers le côté.**
- **Robe pie.**
- **Blanc pur.**

N.B. :

- Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.
- Seuls les chiens sains et capables d'accomplir les fonctions pour lesquelles ils ont été sélectionnés, et dont la morphologie est typique de la race, peuvent être utilisés pour la reproduction

Les dernières modifications sont en caractères gras.



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



POINTS DE NON-CONFIRMATION

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 291 du 17/02/2020

Préambule : Les points de non-confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Si le Club de race considère que certains défauts entraînant l'exclusion du standard ne sont pas à prendre en compte prioritairement au moment de la confirmation, ceux-ci n'apparaîtront pas dans la liste des points de non-confirmation. Toutefois, le seul document qui fait foi pour le juge canin est bien le standard en vigueur.

TYPE GÉNÉRAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille différente des valeurs suivantes :
 - Mâles : 52 – 60 cm (tolérance de +/- 1 cm)
 - Femelles : 48 – 56 cm (tolérance de +/- 1 cm)

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Oreilles semi-dressées, oreilles tombantes.
- Queue cassée.
- Yeux trop enfoncés, trop petits.
- Chevauchement des articulations tarsiennes. Articulation du jarret instable : mouvement anormal du chien debout vers l'avant ou vers le côté.

ROBE :

- Blanc pur.
- Robe pie.

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Entropion, ectropion.
- Absence d'une ou de plusieurs incisives ou canines.
- Absence d'une ou de plusieurs prémolaires 3 ou 4.
- Absence d'une ou de plusieurs molaires 1 ou 2.
- Anomalie de l'articulé.

CARACTÈRE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Nos sponsors

NOURRIR
comme la **nature**

Nourrir comme la nature, ce n'est pas juste une animalerie en ligne, c'est une entreprise française composée de vrais passionnés compétents et qualifiés pour répondre à vos besoins mais SURTOUT à ceux de vos poilus !

Complément alimentaires, plantes, mélanges de plantes et produits d'hygiène et de soins pour le bien-être de vos poneys, chevaux, chiens et chats.



Agria
Assurance pour Animaux

Construisez vous-même la formule d'assurance santé de votre animal, gardez la maîtrise de votre budget !

Création-vente d'accessoires pour animaux et friandises naturelles (Moro Ichizoku No Design)



KONG
Dogs Need to Play.

Les jouets pour chiens KONG encouragent le jeu, répondent aux besoins instinctifs et renforcent le lien entre le chien et l'animal.



CLUB FRANÇAIS DE L'ÉURASIEN

clubfrancaisdeleurasien@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Nos sponsors (suite)



Créateur de friandises 100% naturelles, sans céréales et de haute qualité pour chien depuis 2018

Boutique d'articles pour chiens.
Créations 100 % fait main.
Laises et accessoires personnalisables.



Personnalisation sur textile, sur miroirs, sur porte-clés, objets de décoration et cadeaux de naissance.

Elle pourra réaliser pour vous : des sacs pour kits chiots/chatons, des goodies avec l'affixe et/ou le logo de l'élevage, des goodies avec des photos et noms de chiots/chiens et encore bien d'autres choses !!!!

Création et/ou personnalisation d'objets multi-supports (textiles, mugs, stickers, carterie)





CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Nos sponsors (suite)



Shampoings pour chiens de grandes qualités

Illustratrice / Auteur BD



Partenaire broderies et Couture : pochettes portes documents et numérisation de logos afin de pouvoir faire personnaliser vos kits chiots !!!

Chez P'tit Père, ils vous proposent des produits sains et naturels, fabriqués en France et en Europe : cosmétiques, accessoires et friandises à grignoter !



Créatrice de bougies personnalisées mais également créatrice d'accessoires pour chiens et chats



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



La photographie

Photographe canine et équine, capable également de faire des portraits, **Mélanie Bourgain** est postée sur Chambéry : <https://www.jingoo.com/melaniebourgain/>

Elle nous a déjà créé l'album pour la Nationale, accessible via le QRCode ci-dessous. Scannez-le, et enregistrez votre adresse mail dans l'album. Vous serez ainsi avertis par message dès qu'une photo sera ajoutée à l'album.

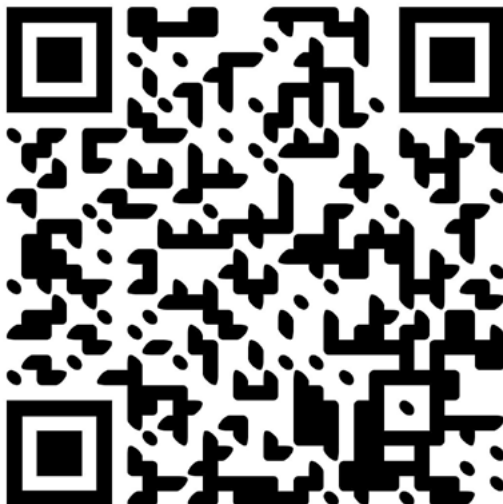
Vous pourrez commander des tirages directement depuis l'album.

Comment scanner un QRCode ? En fonction de l'ancienneté de votre téléphone, l'appareil photo peut suffire pour lire un QRCode et vous orienter vers le bon site internet.

Sinon vous pouvez suivre les indications sur le site suivant :

https://www.frandroid.com/comment-faire/tutoriaux/527985_guide-tutoriel-comment-scanner-flasher-q-r-code-barre

Ou encore vous pouvez accéder à l'album en suivant l'adresse suivante :
<https://www.jingoo.com/client/key/602698/a30700f3>





CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



DEMANDE D'ADHÉSION

Nouvelle adhésion

Renouvellement

Nom du parrain :

Numéro d'adhérent :

Je soussigné(e) :

NOM Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville :

Mail :

Demande mon adhésion au club Français de l'Eurasier pour une année à partir de la date d'inscription en qualité de :

- Membre actif : cotisation annuelle : 36€
- Couple : cotisation annuelle : 42€ Nom du conjoint
- Membre bienfaiteur : cotisation annuelle : 60€

Date et Signature :

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de : **Club Français de l'Eurasier**
et de l'adresser à :
Elodie Nouguier - 17 Rue du Moulin - 38420 Domène

Adhésion en ligne possible : <https://my.weezevent.com/adhesion-club-francais-de-leurasier-2024>



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



GRILLE DE COTATION

Cotation 1	Cotation 2	Cotation 3	Cotation 4	Cotation 5	Cotation 6
Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet recommandé
	<u>Reconnu</u>	<u>Sélectionné</u>	<u>Recommandé</u>	<u>Elite A</u>	<u>Elite B</u>
	+ 1 Excellent	+ 1 Excellent	+ 3 Excellents	Sujet coté 1 au moins ayant produit en 1 ^{ère} génération :	Sujet coté 4 ayant produit en 1 ^{ère} génération :
	en exposition : en classe jeune intermédiaire, ouverte ou champion	en Spéciale ou Régionale ou Nationale d'élevage ou lors du championnat de la SCC : en classe intermédiaire, ouverte ou champion	en Spéciale ou Régionale ou Nationale d'élevage ou lors du championnat de la SCC : en classe intermédiaire, ouverte ou champion ; dont un en championnat ou en Nationale ; sous 3 juges différents.	Mâle : 3 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum	Mâle : 3 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum
	+ Dysplasie de la hanche A, B ou C	+ Dysplasie de la hanche A ou B	+ Dysplasie de la hanche A ou B	+ Dysplasie de la hanche A ou B	+ Dysplasie de la hanche A ou B
	+ TAN	+ TAN	+ TAN	+ TAN	+ TAN
	+ ADN	+ ADN	+ ADN	+ ADN	+ ADN
		+ Pedigree complet	+ Pedigree complet	+ compatibilité génétique avec ses descendants + Pedigree complet	+ compatibilité génétique avec ses descendants + Pedigree complet
			+ Indemne DWLM pour les chiens nés après le 01.01.2020 + Indemne de goniodysplasie	+ Indemne DWLM pour les chiens nés après le 01.01.2020 + Indemne de goniodysplasie	+ Indemne DWLM pour les chiens nés après le 01.01.2020 + Indemne de goniodysplasie

CHIENS INSCRITS AU TAN

Cat	ID	Nom du chien	Nom du propriétaire
6	250268781070714	ULALA UROK DES CRINIÈRES DE FEU	Mme GALL Christine
7	250269610907235	UNAI IKSKY LES TRESORS D'HUMAKA	Mme VEILLON Magali
9	250268781005034	UNPOKO MALORI DES LEGENDES DE RETZ	Mme MARTINEAU Patricia
11	250268780892160	UTOPIK ULFIR DES CRINIÈRES DE FEU	Mme GALL Christine
14	250269590908227	TENKO SAMA DE PRANA DES LOUPS	Mme DA COSTA Séverine
15	250268780375590	UCCELO OLIRIO DES LEGENDES DE RETZ	Mme MARTINEAU Patricia
16	250269591292665	ULTIM CACTUS JACK DE PRANA DES LOUPS	Mme ZAIMECHE Margaux
18	250268780729460	UUKHAN JOURNOS DES LEGENDES DE RETZ	Mme MARTINEAU Patricia
19	578098100827314	AMENTINO'S ZIGGY	Mme MARTINEAU Patricia
40	250269300313551	UTU ROA DES RUINES DE CHAMPLIEU	Mme PELTIER Charline
54	250268780850238	UKKELELE OTTARGAS DES LEGENDES DE RETZ	Mme MARTINEAU Patricia
55	250268780662659	ULTRA ULANNE DES CRINIÈRES DE FEU	Mme GALL Christine
57	250269591534907	UMESHU DE PRANA DES LOUPS	Mme CANONNE Marine
60	250268780892125	UNITED UVENA DES CRINIÈRES DE FEU	Mme GALL Christine
61	250268781004999	UNITY MALORI DES LEGENDES DE RETZ	Mme MARTINEAU Patricia
62	250268780891946	UNIVERS URANIE DES CRINIÈRES DE FEU	Mme GALL Christine
63	250268780891942	UNIVERS UTOPIE DES CRINIÈRES DE FEU	Mme GALL Christine
64	250268780752466	UNTIL SUNSET UTSIMI NANOUC DU CHEMIN DE LA FEE DE LUNE	M. TURPIN Dominique
65	250268780850310	UPPSALA NOOSHOBIA DES LEGENDES DE RETZ	Mme MARTINEAU Patricia
67	250268780892099	UTOPIK SKADI DES CRINIÈRES DE FEU	Mme GALL Christine
68	578097809344894	HENNIE AV NIXENSPITZE	Mme PINAULT Laetitia
71	250268780468359	TIME-FOR MOJITO MAK'DOUMS DU ROYAUME D'EBENE	Mme ZAIMECHE Margaux
73	250269610419603	TRAMONTANE DES HAUTS DE CHAMBOURSAT	Mme BROUSSE Axelle
97	250268743760028	SWEETIE EVADDHIA	Mme LEGAUD Nora
102	250269699609242	THALIA DE LA RIVIERE DES AULNES	M. LAIGNEAU Brice
122	250268780716085	UHLANE DU VAL DE L'OEUILLE	Mme ROBIN Christine
123	250269610562114	UNE LADY D O HARA DU DOMAINE D'ALVHEIM	Mlle CLAUDE Laureline
		Total	27

PAIRES

Mme DA COSTA Séverine 14-36
 Mme ZAIMECHE Margaux 49-58-59-66-71-101
 Mme CANONNE Marine 69-72
 Mme FERMIS Marie-Thérèse 78-108

COUPLES

Mme ZAIMECHE Margaux ... 12-16-17-75-101-104
 Mme CANONNE Marine 20-77

LOTS D'AFFIXE

DU ROYAUME D'EBENE 12-58-59-71-101
 DES LEGENDES DE RETZ 18-32-35-37

LOTS DE REPRODUCTEUR

Mme ZAIMECHE Margaux 12-58-59-71-101
 Mme MARTINEAU Patricia 32-34-35-87

Liste des chiens inscrits à la Nationale d'Élevage le samedi 7 septembre

Juge : Mme HECTORS Ingrid

• CLASSE JEUNE MALE •

- 4 **UKKO JOURGAS DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 021786 - id : 250268781005035 né le 10/10/2023 (SARGAS MAIOBA DES LEGENDES DE RETZ x EVERENDEAVOR JOURNEY) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : Mlle VAULT-DESCHAMPS Eva
- 5 **ULALA UPSILON DES CRINIERES DE FEU** LOF : 022091 - id : 250268780891859 né le 20/11/2023 (PERFECT PRIAM DES MONTAGNES ETERNELLES x MAIRA DES CRINIERES DE FEU) Prod : Mme GALL Christine, Prop : Mme PLANAS CONGOST Gemma
- 6 **ULALA UROK DES CRINIERES DE FEU** LOF : 022094 - id : 250268781070714 né le 20/11/2023 (PERFECT PRIAM DES MONTAGNES ETERNELLES x MAIRA DES CRINIERES DE FEU) Prod et prop : Mme GALL Christine
- 7 **UNAI IKSKY LES TRESORS D'HUMAKA** LOF : 022153 - id : 250269610907235 né le 26/11/2023 (IKSMEN SPINDINCIOS AKYS x SUKKY MAIOBA DES LEGENDES DE RETZ) Prod et prop : Mme VEILLON Magali
- (C) 8 **UNO DES TRESORS DE CAFELINE** LOF : 020482 - id : 250268780551265 né le 05/04/2023 (HANDEL OF NORDIC ISLAND x RUBIS DES CRINIERES DE FEU) Prod : M. Mme LEMELLETIER Charly et Isabelle, Prop : M. TORFI Yvan
- 9 **UNPOKO MALORI DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 022359 - id : 250268781005034 né le 13/10/2023 (MAORI DU ROYAUME DES ETANGS x MALAKY DES LEGENDES DE RETZ) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 10 **U'RIO DE PRANA DES LOUPS** LOF : 022256 - id : 250269591569559 né le 25/11/2023 (ALBIONSPITZ MERCURY x ROUANITA BANANA DE PRANA DES LOUPS) Prod : Mme CANONNE Marine, Prop : Mme GARNIER Pauline
- (C) 11 **UTOPIC ULFIR DES CRINIERES DE FEU** LOF : 021618 - id : 250268780892160 né le 01/09/2023 (IKSMEN SPINDINCIOS AKYS x PEPITE DES CRINIERES DE FEU) Prod et prop : Mme GALL Christine
- 12 **U'WATTA TIAKOLA WAN'DOUMS DU ROYAUME D'EBENE** LOF : 022833 - id : 250268781129231 né le 27/11/2023 (RHUM ARRANGE BY DOUMS DE PRANA DES LOUPS x RECORDS WITH WANN OB'MARVEL DU ROYAUME D'EBENE) Prod et prop : Mme ZAIMECHE Margaux

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

- 13 **TAIKO DE LA VALLEE DE ROSE AUPS** LOF : 019553/022267 - id : 250269590943128 né le 25/09/2022 (PROPHECY DES CRINIERES DE FEU x PADDY DES CRINIERES DE FEU) Prod : Mme SARRAZIN Emilie, Prop : M. CARECCHIO Yannick
- 14 **TENKO SAMA DE PRANA DES LOUPS** LOF : 019509/02271 - id : 250269590908227 né le 17/09/2022 (RHUM ARRANGE BY OUPS DE PRANA DES LOUPS x OTOK DE PRANA DES LOUPS) Prod : Mme CANONNE Marine, Prop : Mme DA COSTA Séverine
- 15 **UCCELO OLIRIO DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 020828/02253 - id : 250268780375590 né le 10/01/2023 (NAKUS ONTARIO LEGENDES DE RETZ x OLIDAY FITAOS DES LEGENDES DE RETZ) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 16 **ULTIM CACTUS JACK DE PRANA DES LOUPS** LOF : 021053 - id : 250269591292665 né le 06/03/2023 ((CH) OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS x PINK WHAT ABOUT US DE PRANA DES LOUPS) Prod : Mme CANONNE Marine, Prop : Mme ZAIMECHE Margaux
- 17 **UPTEMPO JUNIOR DE PRANA DES LOUPS** LOF : 021158 - id : 250269591498457 né le 18/04/2023 (NORDIC AMIGOS COOPER x OURAL DE PRANA DES LOUPS) Prod : Mme CANONNE Marine, Prop : Mme ZAIMECHE Margaux
- 18 **UUKHAN JOURNOS DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 020991 - id : 250268780729460 né le 25/03/2023 (MINOS DES LEGENDES DE RETZ x EVERENDEAVOR JOURNEY) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia

• CLASSE OUVERTE MALE •

- 19 **AMENTINO'S ZIGGY** NKKR : NO34328/23 - id : 578098100827314 né le 15/01/2023 (WHOOPI WACO AV NIXENSPTZE x AMENTINO'S ODA) Prod : Mme RONNINGSBAKK Anne-Grete, Prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 20 **(CH) PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINÉ** LOF : 012627/01835 - id : 250268732661569 né le 02/05/2019 ((CH) LEIONSPIITZ JUST QUINCY x (CH) FANCY FRIGGJA AV NIXENSPTZE) Prod : Mme PINAULT Laëtitia, Prop : Mme CANONNE Marine

(C)

- 21 RHUM ARRANGE BY DOUMS DE PRANA DES LOUPS** LOF : 014755/01933 - id : 250269608623958 né le 27/08/2020 ((CH) OUZU OTOKO DE PRANA DES LOUPS x OUPS IM'SUN DU ROYAUME D'EBENE) Prod : Mme CANONNE Marine, Prop : Mme ZAIMECHE Margaux
- 22 SHONEN IVAMEN DES LEGENDES DE RETZ** LOF:018003/02144 -id : 250268780102151 né le 27/11/2021 (IKSMEN SPINDINCICIOS AKYS x IVANNA FILUCRO DES LEGENDES DE RETZ) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : Mme ZAIMECHE Margaux
- 23 SILAS MEILINADDE DE L'ALANJAYLIN** LOF : 017268/02089 - id : 250268502186548 né le 30/11/2021 (X'TRA X'PADDLE AV NIXENSPITZE x MEI LIN DES LEGENDES DE RETZ) Prod : Mme COLAS Angélique, Prop : Mlle ROZIER-CHABERT Lola
- 24 TETSUO** LOF : 018868 - id : 250268780397845 né le 26/07/2022 (PEPSI x NEWT OF NORDIC ISLAND) Prod : Mme DELAYE Fabienne, Prop : Mlle LEFEBVRE Elisa
- 25 TEVA DU MONT VICTOIRE** LOF : 018075/02141 - id : 250269100273688 né le 08/03/2022 (ARACHUNS FAYU x MAZETTE DE L'ODYSSEE DES MUSES) Prod et prop : Mme BOURGUE Sarah
- 26 THANOS NERMEN DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 019316/02170 - id : 250268780375615 né le 29/08/2022 (IKSMEN SPINDINCICIOS AKYS x NERYS YELKAI DES LEGENDES DE RETZ) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : M. JANSON Valérian
- 27 THIAGO NORTYK DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 019877/02254 - id : 250268780375562 né le 23/11/2022 (LAIMIS CELTIK x NORWAY DELTOLL DES LEGENDES DE RETZ) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 28 TOKYO** LOF : 018934/02243 - id : 250268712857462 né le 04/07/2022 (NIXON OF NORDIC ISLAND x RAVEN DE L'ENCLOS DES AUSTRALIENS) Prod et prop : M. FESSON Antony
- 29 TSAHEYLU DES CRINIÈRES DE FEU** LOF : 018406/02137 - id : 250269591112742 né le 18/05/2022 (PERFECT PRIAM DES MONTAGNES ETERNELLES x PHLAM DES CRINIÈRES DE FEU) Prod et prop : Mme GALL Christine
- 30 TYRELL NERMEN DES LEGENDES DE RETZ** LOF:019314/02169 -id : 250268780375619 né le 29/08/2022 (IKSMEN SPINDINCICIOS AKYS x NERYS YELKAI DES LEGENDES DE RETZ) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : Mlle PECULLO Cindy
- 31 (CH) UNAFORTUNAS NORTHERN LIGHT** NKKR : 52756/22 - id : 578094100154208 né le 18/06/2022 (ROIKIE'S EIKO x BITTEBIT'S OMSI) Prod : M. HOFF GEIR ERLING, Prop : Mme CANONNE Marine
- CLASSE CHAMPION MALE •**
- 32 (CH) NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 010906/01743 - id : 250268501334342 né le 31/08/2017 (LAIMIS CELTIK x GUINNESS SHIJAK DES LEGENDES DE RETZ) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 33 (CH) ONCE UPON A TIME OHLINS DES VERGERS DE CLEYMES** LOF : 011397/01722 - id : 250269811355128 né le 17/04/2018 (JASPER DES CRINIÈRES DE FEU x LET'S BE AMAZING DAIKITIK DES LEGENDES DE RETZ) Prod et prop : Mlle STRIPPOLI Vanessa
- 34 (CH) RUSH-ONE JAOPA DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 015563/01964 - id : 250268743560623 né le 30/10/2020 (NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ x JAOLYN VELCRO DES LEGENDES DE RETZ) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 35 (CH) SARGAS MAIOBA DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 017181/02114 - id : 250268780002861 né le 24/09/2021 (NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ x MAI LAN DES LEGENDES DE RETZ) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- CLASSE VETERAN MALE •**
- 36 (CH) DAODEIJING JOBU NA JUNZO FUSKO** LOF:008092/01374 -id : 250269606120859 né le 18/08/2014 ((CH) BRISKO VOM ELFENSEE x (CH) FUJIN-DELHANO DES LEGENDES DE RETZ) Prod : Mme PASTUTMAZ Sophie, Prop : Mme DA COSTA Séverine
- 37 MINOS DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 009637/01580 - id : 250268731668571 né le 24/06/2016 (HATOLL GANDBLACK DES LEGENDES DE RETZ x DELHYS YELCRO DES LEGENDES DE RETZ) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- NE CONCOURANT PAS MALE •**
- 41 (CH) OUZU OTOKO DE PRANA DES LOUPS** LOF : 011709/01752 - id : 250269811529796 né le 08/08/2018 (DAODEIJING MADARA JUUDORI x MALIBU DE PRANA DES LOUPS) Prod : Mlle CANONNE Marine, Prop : Mme NOUGUIER Elodie

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 54 **UKKELELE OTTARGAS DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 021783 - id : 250268780850238 née le 23/09/2023 (*SARGAS MAIOBA DES LEGENDES DE RETZ x NAKU'S OTTAWA LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 55 **ULTRA ULANNE DES CRINIERES DE FEU** LOF : 021024/03034 - id : 250268780662659 née le 16/06/2023 (*PERFECT PRIAM DES MONTAGNES ETERNELLES x MEI DES CRINIERES DE FEU*) Prod et prop : Mme GALL Christine
- (C) 56 **UMA SAV'UP DE JEREYILLE** LOF : 021290 - id : 250269610812799 née le 11/07/2023 (*SAVAI'I WAIRUA DU ROYAUME DES TERRES GELEES x PIN-UP PLUTOGINE DE JEREYILLE*) Prod : Mme BROUSSE Axelle, Prop : Mme MARTI Julie
- 57 **UMESHU DE PRANA DES LOUPS** LOF : 022272 - id : 250269591534907 née le 25/11/2023 (*NORDIC AMIGOS COOPER x RAVEN REYES DE PRANA DES LOUPS*) Prod et prop : Mme CANONNE Marine
- 58 **UN SEX ONTHEBEACH MAK'DOUMS DU ROYAUME D'EBENE** LOF : 022644 - id : 250268781129332 née le 26/11/2023 (*RHUM ARRANGE BY DOUMS DE PRANA DES LOUPS x MAKASI JUN'LAOS DES JARDINS D'ALPHALOUETTE*) Prod et prop : Mme ZAIMECHE Margaux
- 59 **UNE SOIREE SPRITZ MAK'DOUMS DU ROYAUME D'EBENE** LOF : 022643 - id : 250268781129327 née le 26/11/2023 (*RHUM ARRANGE BY DOUMS DE PRANA DES LOUPS x MAKASI JUN'LAOS DES JARDINS D'ALPHALOUETTE*) Prod et prop : Mme ZAIMECHE Margaux
- 60 **UNITED UVENA DES CRINIERES DE FEU** LOF : 022043 - id : 250268780892125 née le 14/11/2023 (*PYROS DES CRINIERES DE FEU x SHINNY KATTEGAT DES CRINIERES DE FEU*) Prod et prop : Mme GALL Christine
- 61 **UNITY MALORI DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 022360 - id : 250268781004999 née le 13/10/2023 (*MAORI DU ROYAUME DES ETANGS x MALAKY DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- (C) 62 **UNIVERS URANIE DES CRINIERES DE FEU** LOF : 021741 - id : 250268780891946 née le 03/09/2023 (*TSAHEYLU DES CRINIERES DE FEU x ORION DES CRINIERES DE FEU*) Prod et prop : Mme GALL Christine
- (C) 63 **UNIVERS UTOPIE DES CRINIERES DE FEU** LOF : 021740 - id : 250268780891942 née le 03/09/2023 (*TSAHEYLU DES CRINIERES DE FEU x ORION DES CRINIERES DE FEU*) Prod et prop : Mme GALL Christine
- (C) 64 **UNTIL SUNSET UTSIMI NANOUCK DU CHEMIN DE LA FEE DE LUNE** LOF : 021444 - id : 250268780752466 née le 05/09/2023 (*RHUM ARRANGE BY OUPS DE PRANA DES LOUPS x ONCE UPON A TIME OLLYOUN'S DES VERGERS DE CLEYMES*) Prod : M. Mme TURPIN Dominique et Monique, Prop : M. TURPIN Dominique
- 65 **UPPSALA NOOSHOBIA DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 021773 - id : 250268780850310 née le 10/07/2023 (*NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ x NOOKIE DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 66 **URGENCE DAIQUIRI MAK'DOUMS DU ROYAUME D'EBENE** LOF : 022645 - id : 250268781129331 née le 26/11/2023 (*RHUM ARRANGE BY DOUMS DE PRANA DES LOUPS x MAKASI JUN'LAOS DES JARDINS D'ALPHALOUETTE*) Prod et prop : Mme ZAIMECHE Margaux
- (C) 67 **UTOPIE SKADI DES CRINIERES DE FEU** LOF : 021623 - id : 250268780892099 née le 01/09/2023 (*IKSMEN SPINDINCOS AKYS x PEPITE DES CRINIERES DE FEU*) Prod et prop : Mme GALL Christine
- CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE •
- 68 **HENNIE AV NIXENSPITZ (dite HUGINN)** NKKR : NO41978/23 - id : 578097809344894 née le 05/05/2023 (*EX AMINO'S JUST BELIEVE IN MAGIC x TRILLEBARBY'NS FIFFI DIVADOTTIR*) Prod : Mme NORMANSETH Monica, Prop : Mme PINAULT Laetitia
- 69 **TATU DE PRANA DES LOUPS** LOF : 019511/02866 - id : 250269590907520 née le 17/09/2022 (*RHUM ARRANGE BY OUPS DE PRANA DES LOUPS x OTOK DE PRANA DES LOUPS*) Prod et prop : Mme CANONNE Marine
- 70 **TIHANI PYROLOY DE LA TRIBU DE LOYCE** LOF : 019839 - id : 250268781097930 née le 20/11/2022 (*PYROS DES CRINIERES DE FEU x LOYCE*) Prod et prop : M. EVRARD Laurent
- 71 **TIME-FOR MOJITO MAK'DOUMS DU ROYAUME D'EBENE** LOF : 020140 - id : 250268780468359 née le 26/09/2022 (*RHUM ARRANGE BY DOUMS DE PRANA DES LOUPS x MAKASI JUN'LAOS DES JARDINS D'ALPHALOUETTE*) Prod et prop : Mme ZAIMECHE Margaux
- 72 **TORRES CALLIE DE PRANA DES LOUPS** LOF : 019510/02959 - id : 250269590907442 née le 17/09/2022 (*RHUM ARRANGE BY OUPS DE PRANA DES LOUPS x OTOK DE PRANA DES LOUPS*) Prod et prop : Mme CANONNE Marine

- (C) **73 TRAMONTANE DES HAUTS DE CHAMBOURSAT** LOF : 020180 - id : 250269610419603 née le 24/12/2022 (ORAK PLUTONESS DE JEREYLLE x NAVY DES LEGENDES D'HAI-NA) Prod : Mme JABLY Aline, Prop : Mme BROUSSE Axelle
- 74 UCHIWA DU VAL DE LA FENOILLERE** LOF : 020002/03005 - id : 250268780621058 née le 11/01/2023 (REVAN QI'RA DES DELICES DE BELTAINE x ROBBIE MALGYA DES DELICES DE BELTAINE) Prod : Mmes MICHEL Véronique / COLOGNE-MICHEL Maë, Prop : Mme MICHEL Véronique
- 75 ULTIM REVERSE MOCHA SAMISAAC DU ROYAUME D'EBENE** LOF : 020457 - id : 250268780723348 née le 20/01/2023 (PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE x SAMARAS PLUMARVEL DU ROYAUME D'EBENE) Prod et prop : Mme ZAIMECHE Margaux
- 76 U'ME'US SHAMAROD DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 020989 - id : 250268780728990 née le 26/02/2023 (JAROD VELCRO DES LEGENDES DE RETZ x SHAMALLOW LIWAOS DES LEGENDES DE RETZ) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : Mme LEBORGNE Sophie
- 77 UPSI DE PRANA DES LOUPS** LOF : 020784/02960 - id : 250269591155026 née le 19/02/2023 (PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE x PETIT PADAWAN DE PRANA DES LOUPS) Prod et prop : Mme CANONNE Marine
- 78 URANY DU VAL DE L'OEUILLE** LOF : 020252/02939 - id : 250268780716167 née le 11/02/2023 (RAMSES DU MONDE DE GAOMI x MELYSSA DU VAL DE L'OEUILLE) Prod et prop : Mme FERMIS Marie-Thérèse
- 79 USIAN DU VAL DE LA FENOILLERE** LOF : 019996 - id : 250268780621091 née le 11/01/2023 (REVAN QI'RA DES DELICES DE BELTAINE x ROBBIE MALGYA DES DELICES DE BELTAINE) Prod : Mmes MICHEL Véronique / COLOGNE-MICHEL Mae, Prop : Mme PAMPHILE Shirley
- 80 UTAPAU DE PRANA DES LOUPS** LOF : 020785/03014 - id : 250269591153006 née le 19/02/2023 (PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE x PETIT PADAWAN DE PRANA DES LOUPS) Prod et prop : Mme CANONNE Marine
- CLASSE OUVERTE FEMELLE •**
- 81 CUORE D'ANIMA PURA** LOE : 2669677 - id : 941010000749377 née le 17/02/2023 (SHANTI PIXARIO DES LEGENDES DE RETZ x ARYA D'ANIMA PURA) Prod : M. PLANAS CONGOST, GEMMA, Prop : Mme PLANAS CONGOST Gemma
- 82 ONCE UPON A TIME OLLYPOUP'S DES VERGERS DE CLEYMES** LOF : 011392/01962 - id : 250269811352186 née le 17/04/2018 (JASPER DES CRINIERES DE FEU x LET'S BE AMAZING DAIKITIK DES LEGENDES DE RETZ) Prod : Mlle STRIPPOLI Vanessa, Prop : M. TURPIN Dominique
- 83 PSYKOKWAK SKY'MARVEL DU ROYAUME D'EBENE** LOF : 012913/02183 - id : 250268501751401 née le 15/06/2019 (MARVEL DU ROYAUME DES ETANGS x CAROMARDA AIM FOR THE SKY WITH ALBIONSPLITZ) Prod : Mlle ZAIMECHE Margaux, Prop : Mme CANONNE Marine
- 84 RAKI DE PRANA DES LOUPS** LOF : 014757/02332 - id : 250269608624017 née le 27/08/2020 (OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS x OUPS IM'SUN DU ROYAUME D'EBENE) Prod et prop : Mme CANONNE Marine
- 85 RAP LIKE ALPHA TIK'ISAAC DU ROYAUME D'EBENE** LOF : 015094/02398 - id : 250268743518280 née le 20/08/2020 (PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE x MYSTIQUE IN'JAVITO DU ROYAUME D'EBENE) Prod et prop : Mme ZAIMECHE Margaux
- 86 REPLAY DE LA VALLEE DE ROSE AUPS** LOF : 014851/02410 - id : 250268743487078 née le 11/08/2020 (OOLYGAN DES CRINIERES DE FEU x OSKA DE LA VALLEE DE ROSE AUPS) Prod : Mme SARRAZIN Emilie, Prop : Mlle MICHAUX Zoé
- 87 RILEY NANOBA DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 014549/02325 - id : 250268501885626 née le 03/06/2020 (NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ x NANOI-FREELAOS DES LEGENDES DE RETZ) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 88 (CH) ROBBIE MALGYA DES DELICES DE BELTAINE** LOF : 014363/02337 - id : 250268743420608 née le 30/06/2020 (MALKOH IN'JAVITO DU ROYAUME D'EBENE x FANCY FRIGGJA AV NIXENSPLITZ) Prod : Mme PINAULT Laëtitia, Prop : Mme MICHEL Véronique
- 89 RONDOUDOU TIK'ISAAC DU ROYAUME D'EBENE** LOF : 015097/02333 - id : 250268743518277 née le 20/08/2020 (PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE x MYSTIQUE IN'JAVITO DU ROYAUME D'EBENE) Prod : Mlle ZAIMECHE Margaux, Prop : Mme CANONNE Marine
- 90 RUNE DES CRINIERES DE FEU** LOF : 014269/02266 - id : 250269100108388 née le 25/05/2020 (ALBIONSPLITZ SHIRO OKAMII x JAIMIE DES CRINIERES DE FEU) Prod et prop : Mme GALL Christine

- 91 SHOW MUST GO ON MALARIO DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 015868/02467 - id : 250268743685574 née le 20/01/2021 (*NAKUS ONTARIO LEGENDES DE RETZ x MALAKY DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mlle MARTINEAU Patricia, Prop : Mme PELTIER Charline
- 92 SIGGIE DES JOLIES FEES** LOF : 016775/02596 - id : 250269608959315 née le 27/09/2021 (*PRESLEY x PRALINE DES JOLIES FEES*) Prod : Mme LECOMTE Alienor, Prop : Mme COURCELLE Marine
- 93 SO WHAT DE PRANA DES LOUPS** LOF : 017529/02704 - id : 250269590761526 née le 22/12/2021 (*NASHOBA DES DELICES DE BELTAINE x PETIT PADAWAN DE PRANA DES LOUPS*) Prod et prop : Mme CANONNE Marine
- 94 SUKKY MAIOBA DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 017179/02678 - id : 250268780002894 née le 24/09/2021 (*NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ x MAI LAN DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : Mme VEILLON Magali
- 95 (CH) SWEDISH SJOFN DES DELICES DE BELTAINE** LOF : 015476/02411 - id : 250268743715320 née le 03/02/2021 (*FRIDLYCKANS IVORY KOUVO x MENGLOD DES DELICES DE BELTAINE*) Prod et prop : Mme PINAULT Laetitia
- 96 SWEET LEGEND SHADOW DU CHEMIN DE LA FEE DE LUNE** LOF : 016743/02723 - id : 250269590666435 née le 21/09/2021 (*ALBIONSPITZ MERCURY x ONCE UPON A TIME OLLYOUNG'S DES VERGERS DE CLEYMES*) Prod : M. Mme TURPIN Dominique / SIMON Monique, Prop : M. TURPIN Dominique
- 97 SWEETIE EVADDHIA** LOF : 017021/02618 - id : 250268743760028 née le 24/06/2021 (*PRINCE x NEYTIRI DES CRINIÈRES DE FEU*) Prod : Mme ROLDOS DUMAS Julie, Prop : Mme LEGAUD Nora
- 98 TAAJ BLACK** LOF : 018936/02782 - id : 250268780362144 née le 04/07/2022 (*NIXON OF NORDIC ISLAND x RAVEN DE L'ENCLOS DES AUSTRALIENS*) Prod : M. FESSON Antony, Prop : Mme HYVERNAT Céline
- 99 TASTY GIRL MAG'REESE DU ROYAUME D'EBENE** LOF : 018973/02833 - id : 250268780401158 née le 14/06/2022 (*REESE MOLI'DEXTER DU ROYAUME D'EBENE x MAGMA DU ROYAUME DES ETANGS*) Prod : Mme ZAIMECHE Margaux, Prop : Mlle STRIPPOLI Vanessa
- 100 TEKPAF DE PRANA DES LOUPS** LOF : 019626/02886 - id : 250269590902467 née le 19/09/2022 (*OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS x ROBBINS ARIZONA DE PRANA DES LOUPS*) Prod et prop : Mme CANONNE Marine
- 101 TEQ PAF OU TEQUILA WAN'DOUMS DU ROYAUME D'EBENE** LOF : 019190 - id : 250268780428411 née le 03/07/2022 (*RHUM ARRANGE BY DOUMS DE PRANA DES LOUPS x RECORDS WITH WANN OB'MARVEL DU ROYAUME D'EBENE*) Prod et prop : Mme ZAIMECHE Margaux
- 102 THALIA DE LA RIVIERE DES AULNES** LOF : 018736 - id : 250269699609242 née le 18/07/2022 (*ENJOY Z NOWOMIEJSKIEJ DOLINY x POP ROCK DE LA RIVIERE DES AULNES*) Prod : MM. REA / LALLIER / LEGRAS, Prop : M. LAIGNEAU Brice
- 103 TJEFEN REMEMBER OF DE L'ALANJAYLIN** LOF : 018887/02846 - id : 250268502181486 née le 13/08/2022 (*SWEDISH SEZE DES DELICES DE BELTAINE x REMEMBER RJ PIN'AM DE JEREYILLE*) Prod et prop : Mme COLAS Angélique
- 104 TOKYO OB'ISAAC DU ROYAUME D'EBENE** LOF : 019301 - id : 250268780283524 née le 13/02/2022 (*PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE x OBANE MAK'SUN DU ROYAUME D'EBENE*) Prod et prop : Mme ZAIMECHE Margaux
- 105 TOPAZE PIN'AM DE JEREYILLE** LOF : 018304 - id : 250269610340655 née le 02/03/2022 (*PUNKY PANAM AV NIXENSPITZE x PIN-UP PLUTOGINE DE JEREYILLE*) Prod : Mme BROUSSE Axelle, Prop : Mme GOUX Isabelle
- CLASSE CHAMPION FEMELLE •**
- 106 (CH) ALBIONSPITZ AURORA** KC : AZ11845701 - id : 953010100037060 née le 30/12/2021 (*BELLEUR CONIACEO x ALBIONSPITZ HOLOCAUST*) Prod : Mme WATKINS Stacey, Prop : Mme CANONNE Marine
- 107 (CH) ARYA D'ANIMA PURA** LOE : RRC0181638 - id : 941000025037066 née le 14/04/2020 (*HALLEY DE KYODAI x UMA DE EURASIPOMER*) Prod : M. PLANAS CONGOST, GEMMA, Prop : Mme PLANAS CONGOST Gemma
- 108 (CH) MELYSSA DU VAL DE L'OEUILLE** LOF : 009826/01713 - id : 250269500728848 née le 14/10/2016 (*ALBIONSPITZ LAO x HERMINE DU VAL DE L'OEUILLE*) Prod et prop : Mme FERMIS Marie-Thérèse
- 109 (CH) OKAYA MAILAOS DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 011370/01885 - id : 250268501428608 née le 20/01/2018 (*CYLAOS VON VALILBERG x MAI LAN DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mlle MARTINEAU Patricia, Prop : Mme PELTIER Charline

110 (CH) TOUCH'OF BAILEY'S 4 CLEYMES DE PRANA DES LOUPS LOF : 019512/02965 - id : 250269590907362 née le 17/09/2022 (*RHUM ARRANGE BY OUPS DE PRANA DES LOUPS x OTOK DE PRANA DES LOUPS*) Prod : Mme CANONNE Marine, Prop : Mlle STRIPPOLI Vanessa

• **CLASSE VETERAN FEMELLE** •

111 CAROMARDA AIM FOR THE SKY WITH ALBIONSPITZ KC : AT00768404 - id : 981000008455597 née le 20/01/2016 (*ALBIONSPITZ SPIRIT WARRIOR x CAROMARDA TUMBLE AND TWIRL*) Prod : Mme VAUGHAN C., Prop : Mme ZAIMECHE Margaux

112 DAODEJING HANA NO HIMEKO FUDORI LOF : 006925/01387 - id : 250268601017235 née le 29/11/2012 ((*CH*) *CHIDORI DU CLOS DES VIGNETTES x (CH) FUJIN-DELHANO DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mme PASTUTMAZ Sophie, Prop : Mme ZAIMECHE Margaux

113 HANOUK DAIKIJAK DES LEGENDES DE RETZ LOF : 006674/01225 - id : 250269604626838 née le 05/03/2012 ((*CH*) *DAJAK YELCRO DES LEGENDES DE RETZ x DAIKIRI SUNTHOS DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mlle MARTINEAU Patricia, Prop : Mme ZAIMECHE Margaux

114 (CH) HERMINE DU VAL DE L'OEUILLE LOF : 006858/01288 - id : 250269500555464 née le 07/10/2012 (*ERTON-ASKHANN DU VAL DE L'OEUILLE x DAISY DE CHOW'S DE MONG HA*) Prod et prop : Mme FERMIS Marie-Thérèse

115 IZZY FILUCRO DES LEGENDES DE RETZ LOF : 007424/01360 - id : 250269604967164 née le 04/06/2013 (*VELCRO ELTON DES LEGENDES DE RETZ x FILUJANNE FILUSH DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mlle MARTINEAU Patricia, Prop : Mme PONTVIANNE Karine

116 LAINA DU VAL DE LA FENOUILLE LOF : 008335/01540 - id : 250268731287494 née le 11/01/2015 (*GINKO DAIKILAOS DES LEGENDES DE RETZ x GUESSIE DE L'OREE DU SERPENTOUT*) Prod : Mmes MICHEL Véronique / COLOGNE-MICHEL Maë, Prop : Mme MICHEL Véronique

117 LOUMI-IM-FHILIP DU ROYAUME D'EBENE LOF : 009000 - id : 250269802626715 née le 22/10/2015 (*FANCY FHILIP AV NIXENSPITZE x DAODEJING HANA NO HIMEKO FUDORI*) Prod : Mlle ZAIMECHE Margaux, Prop : Mme SOULIE Marie-France

118 LOUP KOOM DE PRANA DES LOUPS LOF : 008800/01581 - id : 250269811203111 née le 12/08/2015 (*JASPER DES CRINIERES DE FEU x GAIA OF NORDIC ISLAND*) Prod : Mlle CANONNE Marine, Prop : Mlle STRIPPOLI Vanessa

• **NE CONCOURANT PAS FEMELLE** •

120 R'ISIS DE PRANA DES LOUPS LOF : 014810 - id : 250269608578057 née le 10/09/2020 (*NASHOBA DES DELICES DE BELTAINÉ x OTOK DE PRANA DES LOUPS*) Prod : Mme CANONNE Marine, Prop : Mme ROUSSEL Manon

121 TO MAKE OUR DREAMS COME TRUE DES LEGENDES DE RETZ LOF : 018468/02682 - id : 250268780271239 née le 20/02/2022 (*IKSMEN SPINDINCOS AKYS x JAOLYN VELCRO DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mlle MARTINEAU Patricia, Prop : Mme ROCHE Karine

Liste des chiens inscrits à la Nationale d'Élevage le dimanche 8 septembre

Juge : Mme HECTORS Ingrid

• CLASSE CHIOT MALE •

- 1 **V'OTOKNORWAY** LOF : EN COURS - id : 250269591714761 né le 28/05/2024 (*UNAFORTUNAS NORTHERN LIGHT x OTOK DE PRANA DES LOUPS*) Prod et prop : Mme CANONNE Marine
- 2 **VVAKAN TANKA DES LEGENDES DE RETZ** LOF : EN COURS - id : 250268781335779 né le 10/05/2024 (*AMENTINO'S ZIGGY x MAIVY DU ROYAUME DES ETANGS*) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : Mme PONTVIANNE Karine

• CLASSE PUPPY MALE •

- 3 **VISHNU DU BOUDDHA DORE** LOF : 022616 - id : 250268781070785 né le 03/03/2024 (*ROCK DES CRINIERES DE FEU x TOYA DU BOUDDHA DORE*) Prod : Mme M. SANTRAINE Sabine et David, Prop : Mme SANTRAINE Sabine

• Un petit truc en plus... ou en moins •

- 38 **HARTIQUE** LOF : 007001/01243 - id : 250268710300961 né le 30/12/2012 (*GUILLOU DES CRINIERES DE FEU x FIONA DES CRINIERES DE FEU*) Prod : Mme SEDANO Christelle, Prop : Mme SANTRAINE Sabine
- 39 **TOTORO THORIN DES CRINIERES DE FEU** LOF : 019810 - id : 250268780604153 né le 03/12/2022 (*HAGRID SOLAGA x SAGE HILDE DES CRINIERES DE FEU*) Prod : Mme GALL Christine, Prop : Mme DRUT Christine
- 40 **UTU ROA DES RUINES DE CHAMPLIEU** LOF : 021322 - id : 250269300313551 né le 20/07/2023 (*JADOR DU ROYAUME DES ETANGS x OKAYA MAILAOS DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme PELTIER Charline

• CLASSE CHIOT FEMELLE •

- 42 **OPAL'S SPIRIT VIP LOVE IS THE ANSWER** LOF : 023143 - id : 250268781008844 née le 19/05/2024 (*NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ x TO MAKE OUR DREAMS COME TRUE DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme ROCHE Karine
- 43 **VASHA INO DES LEGENDES DE RETZ** LOF : ? - id : 250268781335568 née le 10/05/2024 (*AMENTINO'S ZIGGY x MAIVY DU ROYAUME DES ETANGS*) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : Mme MAZAUD Barbara
- 44 **VITANY DES LEGENDES DE RETZ** LOF : ? - id : 250268781335687 née le 10/05/2024 (*AMENTINO'S ZIGGY x MAIVY DU ROYAUME DES ETANGS*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 45 **V'OTOKNORWAY** LOF : EN COURS - id : 250269591713848 née le 28/05/2024 (*UNAFORTUNAS NORTHERN LIGHT x OTOK DE PRANA DES LOUPS*) Prod et prop : Mme CANONNE Marine

• CLASSE BABY FEMELLE •

- 46 **VERITABLE VOLUPTÉ DES CRINIERES DE FEU** LOF : 023084 - id : 250268781244158 née le 24/04/2024 (*PYROS DES CRINIERES DE FEU x STAR LIGHT DES CRINIERES DE FEU*) Prod et prop : Mme GALL Christine
- 47 **VINKA DES LEGENDES DE RETZ** LOF : ? - id : 250268781254285 née le 29/04/2024 (*UCCELLO OLIRIO DES LEGENDES DE RETZ x SHAMALLOW LIWAOS DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : Mme VEILLON Magali
- 48 **VIRGIN DES LEGENDES DE RETZ** LOF : ? - id : 250268781254290 née le 29/04/2024 (*UCCELLO DES LEGENDES DE RETZ x SHAMALLOW DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 49 **VIVA JAGERMEISTER KIM'DOUMS DU ROYAUME D'EBENE** LOF : ? - id : 250268781243527 née le 01/05/2024 (*RHUM ARRANGE BY DOUMS DE PRANA DES LOUPS x S'KIMO ESQUIMAUX MAG'DEXTER DU ROYAUME D'EBENE*) Prod et prop : Mme ZAIMECHE Margaux
- 50 **VOLGANE DES LEGENDES DE RETZ** LOF : ? - id : 250268781254236 née le 31/03/2024 (*NASHOBA DES LEGENDES DE RETZ x MAILAN DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 51 **VOLVA FREYA JOGGIE DES MURMURES DE SIGRUNE** LOF : 022651 - id : 250268781162213 née le 12/03/2024 (*JOKAI VELCRO DES LEGENDES DE RETZ x SIGGIE DES JOLIES FEES*) Prod et prop : Mme COURCELLE Marine

• CLASSE PUPPY FEMELLE •

- 52 **VALKNUT DE PRANA DES LOUPS** LOF : 022995 - id : 250269591155241 née le 06/03/2024 (*NASHOBA DES DELICES DE BELTAINE x PSYKOKWAK SKY'MARVEL DU ROYAUME D'EBENE*) Prod : Mme CANONNE Marine, Prop : Mme PINAULT Laetitia

(C)

53 VERTHANDI SJOMI DES DELICES DE BELTAINE LOF : 022242 - id : 250268781139732 née le 03/01/2024 (X'TRA XIAOMI AV NIXENSPITZE x SWEDISH SJOFN DES DELICES DE BELTAINE) Prod et prop : Mme PINAULT Laetitia

• Un petit truc en plus... ou en moins •

119 LI-TCHI DE PRANA DES LOUPS LOF : 008818/01641 - id : 250269811217208 née le 27/08/2015 (HARTIK DE PRANA DES LOUPS x IWOK DE PRANA DES LOUPS) Prod : Mlle CANONNE Marine, Prop : Mlle VELLARD Auriane

• TAN FEMELLE •

122 UHLANE DU VAL DE L'OEUILLE LOF : 020249/02986 - id : 250268780716085 née le 11/02/2023 (RAMSES DU MONDE DE GAOMI x MELYSSA DU VAL DE L'OEUILLE) Prod : Mme FERMIS MARIE THERESE, Prop : Mme ROBIN Christine

• CLASSE CONFIRMATION FEMELLE •

123 UNE LADY D O HARA DU DOMAINE D'ALVHEIM LOF : 020447 - id : 250269610562114 née le 14/02/2023 (O'NEELS x REIA DES CRINIERES DE FEU) Prod : Mme LAMBERT-DUREUIL Caroline, Prop : Mlle CLAUDE Laureline



LISTE DES EXPOSANTS

Mme BOURGUE Sarah	Le Pigeonnier Route de Vauvenargues - D11 13490 JOUQUES - 06 24 63 80 20.....	25
Mme BROUSSE Axelle	10, chemin Plaine de la Verdou 11590 CUXAC D'AUDE - 06 10 73 92 87.....	73
Mme CANONNE Marine	- 06 76 96 66 96.....	1-20-31-45-57-69-72-77-80-83-84-89-93-100-106
M. CARECCIO Yannick	16, rue de Bourgogne 38000 GRENOBLE - 06 60 33 24 90.....	13
Mlle CLAUDE Laureline	123
Mme COLAS Angélique	Appt. 10 55, allée du Tiers Etat 34070 MONTPELLIER - 06 11 42 62 52.....	103
Mme COURCELLE Marine	51-92
Mme DA COSTA Séverine	66, rue des Hautes Granges 41000 BLOIS - 06 15 21 13 02.....	14-36
Mme DRUT Christine	39
M. EVRARD Laurent	580, route des Carrières 42380 LURIECQ.....	70
Mme FERMIS Marie-Thérèse	- 06 14 48 70 64.....	78-108-114
M. FESSON Antony	28
Mme GALL Christine	1, Moulin Bouty 63380 VILLOSANGES - 06 98 40 42 83.....	6-11-29-46-55-60-62-63-67-90
Mme GARNIER Pauline	10
Mme GOUX Isabelle	105
Mme HYVERNAT Céline	98
M. JANSON Valérian	26
M. LAIGNEAU Brice	102
Mme LEBORGNE Sophie	8, rue de l'Étang La Salle et Chapelle Aubry 49110 MONTREVAULT - 06 98 13 54 73.....	76
Mlle LEFEBVRE Elisa	24
Mme LEGAUD Nora	97
Mme MARTI Julie	56
Mme MARTINEAU Patricia	Clos du Breil 1, chemin des Roches aux Chiens 49380 CHAMP SUR LAYON - 06 26 86 88 25.....	9-15-18-19-27-32-34-35-37-44-48-50-54-61-65-87
Mme MAZAUD Barbara	28, rue Georges Méliès 13280 RAPHELE LES ARLES - 06 47 32 51 72.....	43
Mlle MICHAUX Zoé	86
Mme MICHEL Véronique	Château-Gombert 71, chemin des Paroyes 13013 MARSEILLE - 06 84 69 17 56.....	74-88-116
Mme NOUGUIER Elodie	17, rue du Moulin 38420 DOMENE.....	41
Mme PAMPHILE Shirley	79
Mlle PECULLO Cindy	- 06 03 20 51 18.....	30
Mme PELTIER Charline	36, Grande Rue de Vaucelles 60320 NERY - 06 21 63 69 53.....	40-91-109
Mme PINAULT Laetitia	- 06 75 11 19 99.....	52-53-68-95
Mme PLANAS CONGOST Gemma	5-81-107
Mme PONTVIANNE Karine	2-115
Mme ROBIN Christine	122
Mme ROCHE Karine	- 06 63 59 40 38.....	42-121
Mme ROUSSEL Manon	120
Mlle ROZIER-CHABERT Lola	23
Mme SANTRAINE Sabine	Lieu-dit la Belouze 1670, route de la Belouze 71520 ST LEGER SOUS LA BUSSIERE - 06 98 42 55 91.....	3-38
Mme SOULIE Marie-France	6, place de Gobergeon 45160 OLIVET - 06 50 36 22 14.....	117
Mlle STRIPPOLI Vanessa	133, impasse de la Branchy 38660 ST VINCENT DE MERCUZE - 06 06 96 96 39.....	33-99-110-118
M. TORFI Yvan	8
M. TURPIN Dominique	Lieu-dit le Baron 32400 GOUX - 06 84 79 18 86.....	64-82-96
Mlle VAULT-DESCHAMPS Eva	4
Mme VEILLON Magali	7-47-94
Mlle VELLARD Auriane	119
Mme ZAIMECHE Margaux	Anetz 212, la Tricotière 44150 VAIR SUR LOIRE - 06 75 68 72 65.....	12-16-17-21-22-49-58-59-66-71-75-85-101-104-111-112-113



Réalisation :

SARL - 67 rue du Grd Leclerc - 67202 WOLFISHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189
Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : expo@cedia.fr



WOLFOOD

L'appel de la nature



www.wolfood.fr

Inspirée par la nature, conçue dans le respect
des besoins fondamentaux des chiens et des chats.

Wolfood, créée par des passionnés pour des passionnés.



Pour
Chien



et
Chat

NOURRIR
comme la nature

DISPONIBLE SUR LE SITE :
www.nourrircommelanature.com
SITE PARTENAIRE DES CLUBS, ÉLEVAGES ET PARTICULIERS

LE SPÉCIALISTE DE L'ALIMENTATION HAUT DE GAMME POUR CHIEN ET CHAT
WOLFOOD EST AUSSI DISPONIBLE CHEZ LES MEILLEURS REVENDEURS

Nationale d'Élevage 2023

